

Développeur informatique

RNCP224 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	326t, 326r
Code(s) ROME	M1805
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le développeur en informatique est principalement responsable des opérations de développement liées à la mise en place d'un logiciel ou à la maintenance d'un logiciel existant. Le développeur en informatique étudie le cahier des charges pour définir les fonctionnalités techniques attendues et obtenir un modèle conforme aux souhaits des utilisateurs (dossier de spécifications).

Sous la responsabilité d'un chef de projet, le développeur réalise son travail au sein d'une équipe de développement. Selon l'ampleur du chantier, le logiciel peut être structuré en plusieurs modules et la programmation s'étaler sur plusieurs mois, voire plusieurs semestres.

Dans les services de petite taille, il est exigé une grande polyvalence. Par contre, dans les services importants, les activités sont plus spécialisées.

Ce métier s'exerce dans des contextes variés en fonction :

- du domaine d'applications (informatiques industrielles et embarquées, client/serveur, services internet) ;
- de la taille de l'entreprise ;
- de l'environnement technique (ordinateurs, systèmes d'exploitation, outils et langages utilisés).

Une partie de son activité peut s'effectuer à distance, au téléphone ou au travers des réseaux informatiques.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités attestées et descriptif des composantes de la certification :

1. SPECIFIER UNE APPLICATION INFORMATIQUE

Analyser un cahier des charges d'une application informatique.

Modéliser les données à informatiser (modèle entité/association).

Formaliser le besoin d'automatisation en utilisant une méthode d'analyse.

2. CONCEVOIR TECHNIQUEMENT UNE APPLICATION INFORMATIQUE

Formaliser et modéliser l'application à développer (données et traitement) en utilisant une méthode d'analyse.

Construire l'interface homme/machine.

Construire la base de donnée.

Rechercher et capitaliser l'information.

Déployer une application embarquée sur un système cible.

Répartir les données et les traitements sur une architecture client/serveur.

Conception de sites web (graphes de navigation, présentation, échanges de données).

Intégration de composants métiers sur un serveur d'applications.

Faire de la veille technologique.

Assister et former l'utilisateur.

Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en informatique.

3. PROGRAMMER UNE APPLICATION INFORMATIQUE

Définir et coder un algorithme.

Programmer une application informatique dans un contexte événementiel (état-événement).

Programmer une application informatique avec un langage orienté objet.

Manipuler des données avec un langage de requête (SQL).

Accéder à une base de données par programme.

Réaliser un jeu d'essai pour les tests et recetter le code informatique.

Rechercher et capitaliser l'information.

Programmer avec un langage permettant l'accès aux ressources matérielles (langage C).

Programmer une application informatique dans un contexte multi-tâches.

Programmer dans un contexte où le système cible est différent du système de développement (contexte embarqué).

Intégrer les technologies Internet en milieu industriel.

Programmer le SGBD (triggers et procédures stockées).

Programmer en utilisant les outils de développement du serveur.

Programmer des pages web.

Programmer des composants serveurs.

Configurer et administrer un serveur web.

Assister et former l'utilisateur.

Faire de la veille technologique.

Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en informatique.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le développeur en informatique peut être employé dans des entreprises de toutes tailles : sociétés de services en ingénierie informatique (S.S.I.I.), éditeurs informatiques, entreprises qui intègrent de l'informatique dans leurs produits, fabriquent des matériels informatiques ou utilisent l'informatique (en tant que prestataire interne). Il est fréquent que les développeurs de SSII soient détachés pour plusieurs mois, voire plusieurs années, dans une entreprise cliente.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Types d'emplois accessibles : Analyste programmeur.

Développeur informatique.

Informaticien (ne) d'application.

Informaticien (ne) de développement.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Néant

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 4 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 864 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	27 458
Jugés difficiles à recruter	53 %
Emplois saisonniers	1 %
Familles professionnelles (FAP)	M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par la DDTEFP. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art 6 du décret N° 2002-1029 du 2 août 2002)

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP5927

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/224/>